

REQU le  
22 JUIN 2017

Genève, le 22 juin 2017

Lettre adressée ce jour au Conseil Municipal et aux Magistrats par un mouvement citoyen constitué de retraités-ées / chômeurs-ses Ville de Genève, à lire aux plénières du lundi 26 juin 2017.

Mesdames, Messieurs,

Suite à la PRD 117A votée le 8 mars 2017 par le Conseil Municipal et qui oblige le Conseil Administratif à négocier avec les partenaires sociaux, un accord est actuellement en cours de réalisation.

Néanmoins, aujourd'hui encore, il s'avère que des personnes anciennement employées à la Ville de Genève, soutenues intelligemment par la Commission du personnel de la Ville de Genève et n'ayant pas été prolongées (contre leur gré) au-delà de 62 ans, se trouvent dans une situation de précarité et d'injustice.

En effet, ils perdent 2 ou 3 ans de salaire et jusqu'à 19 % de leur retraite LPP pour le restant de leur vie.

Rien, à ce jour, n'a été prévu pour ces personnes-là.

Face à ce comportement arbitraire et anti-social, nous demandons au Conseil Municipal de bien vouloir obliger le Conseil Administratif à négocier une compensation ou tout autre arrangement dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions, par avance, de prendre en considération cette demande avec diligence et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pour le mouvement :



Marc Dalphin

Matteo Campagnolo